

Compte Rendu du Conseil Municipal du 28/02/2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 28 FEVRIER, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 FEVRIER 2008, s'est réuni en Mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaients présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO, Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR, MM. MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes DERKAOUI, YONNET, MM. PLEE, ORANTIN, HEDJEM, ROS, KARMAN, Mme LATOUR Adjointes au Maire,

Mmes CARON, MOUALED, BALU, M. GARNIER, Mmes PEJOUX, SANDT, BUISSON, M. ROZENBERG, Mmes NARRITSENS, DELALAIN, MM. REGAZZI, DIB, RUER, Mme KARMAN, M. AMOR, Mmes GONZALES-FRETUN, GIULIANOTTI, RATZEL, MM. RICARD, ZOMER Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme GRARE M. HAFIDI M. RALITE	Mme DUPUIS M. BEAUDET M. PLEE	Mme SAULNIER M. AUGY Mme MATHIS	M. SALVATOR Mme DELALAIN M. ROS

Absents : MM. MONZAUGE, BERTRAND, PETROVIC, Mme BACHELET, M. CAMPANA

Excusée : Mme AHMED

Secrétaire de séance : Lola NARRITSENS

INFORMATION : Le maire propose que la question n°27 soit délibérée et qu'ensuite la question n°51 portant sur le DOB fasse l'objet de la discussion. Monsieur SALVATOR au nom des groupes «Socialistes et Républicains» et les «Verts» demande que le DOB passe avant la question n°27. Proposition non retenue par le maire.

QUESTION N° 26 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2008

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2008

QUESTION N° 27 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Annulation de la délibération n° 248 du 22/11/2007. 46 à 52/58 à 76 rue Charles Tillon - 70 à 74 rue Danielle Casanova, cadastré AO 180 : nouvelle délibération de cession du lot n° 2 au profit de la Confédération Nationale du Logement.

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Socialistes et Républicains" et les "Verts" ayant voté contre, les membres des groupes "Union pour un Mouvement Populaire" "Union pour un Nouvel Aubervilliers" M. Hafidi et Mme Guilianotti s'étant abstenus. M. Ruer n'a pas pris part au débat ni au vote en sortant de la salle avant le vote,

Annule la délibération n° 248 du 22 novembre 2007.

Décide de céder le local lot de copropriété n° 2 de 153 m² brut de décoffrage situé 46 à 52 / 58 à 76 rue Charles Tillon – 70 à 74 rue Danielle Casanova à Aubervilliers, cadastré AO n° 180 au profit de la Confédération Nationale du Logement (CNL).

Dit que le prix de cession est fixé à 137.700 € soit 68.850 € à la signature de l'acte notarié et 1.147,50 € par mois pendant 5 ans, les frais d'acte étant à la charge de la CNL.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 28 - RAPPORTEUR Gerard DELMONTE

OBJET : Approbation de l'avenant n°2 au marché de construction d'un immeuble de bureaux au Centre Technique Municipal avec la société Colas

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer avec la société Colas l'avenant n°2 du marché relatif à la construction d'un immeuble de bureau au centre technique municipal.

QUESTION N° 29 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Marché de travaux pour le réaménagement de bureaux au bâtiment administratif. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché sur appel d'offres relatif aux travaux pour le réaménagement de bureaux au bâtiment administratif et comportant les lots suivants :

Lot 1 : Cloisons amovibles – Plafonds suspendus - Peinture

Lot 2 : Electricité – courants forts – courants faibles

Lot 3 : Menuiserie – Ebénisterie

Lot 4 : Revêtement de sols

Ces dépenses sont estimées à 700 000 € TTC

Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, le Maire à signer le marché subséquent.

QUESTION N° 30 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Approbation de marché pour la réfection des revêtements de bassins du Centre Nautique.

Approbation du bilan global prévisionnel et du projet de marché.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le projet de marché sur appel d'offres relatif à la réfection des revêtements de bassins du Centre Nautique, ainsi que le bilan global prévisionnel estimé à 255 000 € TTC

Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 04 octobre 2007, le maire à signer les marchés subséquents, avec les sociétés ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses à savoir :

- Lot 1 : travaux de réfection de revêtement des bassins avec la société AMSON pour un montant de 194 405,02 € TTC.
 - Lot 2 : reprise de métallerie autour des bassins, étanchéité des caniveaux et des hublots avec la société SEE DSM pour un montant de 55 853,20 € TTC.
-

QUESTION N° 31 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Missions relevant de la maîtrise d'ouvrage (géotechnicien, contrôleur technique et coordonnateur SPS). Approbation du projet de marché

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché à bons de commandes, sur appel d'offres passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2008 et renouvelable par reconduction expresse une année au maximum et comportant les lots et les seuils annuels suivants :

Lot 1 : Missions géotechniques et études de pollution des sols
Seuil minimum : 15 000 € TTC seuil maximum: 200 000 € TTC

Lot 2 : Mission de contrôle technique,
Seuil minimum : 15 000 € TTC seuil maximum :200 000 € TTC

Lot 3 : Mission de Coordination de Sécurité Protection de la Santé (SPS)
Seuil minimum : 12 000 € TTC seuil maximum: 200 000 € TTC

Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, le Maire à signer les marchés subséquents.

QUESTION N° 32 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Gymnase Robespierre - Remplacement du sol sportif et réfection du bardage translucide de la façade Est au gymnase Robespierre - Approbation du bilan global prévisionnel des travaux et du projet de marché

A l'unanimité.

Approuve le bilan global prévisionnel des travaux de remplacement du sol sportif et de réfection du bardage translucide de la façade Est au gymnase Robespierre, estimé à 158 000 € TTC, ainsi que le projet de marché sur procédure adaptée ainsi alloti :

Lot N°1 : Bardage protections extérieures et des terrasses

Lot N°2 : revêtement de sol

QUESTION N° 33 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Extension de l'école maternelle Gérard Philipe. Approbation du marché négocié, lot 4, consécutif à l'appel d'offres infructueux. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

Approuve le marché négocié relatif à l'extension de l'école maternelle Gérard Philipe, Lot 4 (Menuiseries métalliques extérieures, fermetures, protections scolaires, métallerie) et autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 14 février 2008, le Maire à le signer avec la société MODULOBAT pour un montant de 174 321,31 € TTC .

QUESTION N° 34 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Reconstruction du Conservatoire à Rayonnement Régional. (CRR-ex CNR) et création d'un espace culturel transdisciplinaire. Vote d'une autorisation de programme / crédits de paiements (AP/CP).

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve l'autorisation de Programme « Reconstruction du Conservatoire à Rayonnement Régional et création d'un espace culturel transdisciplinaire » et la répartition des crédits de paiement sur la période 2008/20012 établie comme suit :

Autorisation de programme	25 915 307€
---------------------------	-------------

	2008	2009	2010	2011	2012
Crédits de paiement	1 593 791	4 965 373	9 850 408	9 381 802	121 802

Le montant total des dépenses de l'AP sera équilibré selon les recettes prévisionnelles suivantes :

- FCTVA	4 055 320 € (15.46% montant TTC autorisation de programme)
- Emprunts	8 300 583 € (montant de l'AP- totaldes autres recettes)
- Recettes de subvention	9 059 404 €
- Autofinancement	4 500 000 €

Les reports de Crédits de Paiements se feront automatiquement sur les Crédits de Paiement de l'année N + 1

QUESTION N° 35 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction du Conservatoire à Rayonnement Régional, à la création d'un espace culturel transdisciplinaire et à la réalisation d'un parking en sous-sol.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Attribue le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction du conservatoire à Rayonnement Régional, à la création d'un espace culturel transdisciplinaire et à la réalisation d'un parking en sous-sol, au groupement dont le mandataire est le cabinet d'architectes CHAUCHON ET PIERRE, et autorise le Maire à signer ce marché.

QUESTION N° 36 - RAPPORTEUR Josette DUPUIS

OBJET : Avenant n°1 à la convention pour le financement par le Fonds de Solidarité Logement de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) pour les années 2003 - 2007

A l'unanimité.

Autorise le maire à signer l'avenant à la convention du 10 janvier 2006 entre le Département de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour l'année 2007.

QUESTION N° 37 - RAPPORTEUR Josette DUPUIS

OBJET : Convention relative au financement de l'Accompagnement Social Lié au Logement par le Fonds de Solidarité Logement années 2008 à 2011

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative au financement de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), par le Fonds de Solidarité Logement de Seine-Saint-Denis (FSL), pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011.

QUESTION N° 38 - RAPPORTEUR Lucien MAREST

OBJET : Signature d'une convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association Villes des Musiques du Monde.

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer la convention triennale entre la Commune d'AUBERVILLIERS et l'Association VILLES DES MUSIQUES DU MONDE.

QUESTION N° 39 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Adhésion de la commune à l'association Elus, Santé Publique et Territoires (ESPT)

A l'unanimité.

Approuve l'adhésion à l'association Elus, Santé Publique et Territoires (ESTP) dès 2008, le montant de l'adhésion est proportionnel au nombre d'habitants, et se situe pour la commune à hauteur de 300 €uros.

QUESTION N° 40 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Convention entre la commune d'Aubervilliers et le Département de la Seine-Saint-Denis relative à la réhabilitation du centre nautique.

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer la convention avec le Département de la Seine-Saint-Denis.

QUESTION N° 41 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Versement d'un acompte d'un montant de 5000€ sur la subvention 2008 allouée à l'association Boxing Beat.

A l'unanimité.

Approuve le versement d'un acompte de 5000 € sur la subvention 2008 à l'association Boxing Beat.

QUESTION N° 42 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 50 rue du Landy : cession du lot de copropriété n° 78 appartenant à la Commune au profit de la copropriété du 50 rue du Landy.

A l'unanimité.

Décide de céder à la copropriété du 50 rue du Landy, le lot n° 78 correspondant à une remise située 50 rue du Landy à Aubervilliers, cadastré G 124.

Fixe le prix de cession à l'€uro symbolique.

Autorise le Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 43 - RAPPORTEUR Evelyne Yonnet

OBJET : Protocole de programmation pluriannuel du projet de rénovation urbaine des Quartiers Nord d'Aubervilliers

A l'unanimité.

Approuve les termes du protocole de programmation pluriannuel pour la rénovation urbaine des Quartiers Nord, en vue de sa signature avec le Préfet,

Approuve le plan prévisionnel de financement indiqué dans le protocole,

Autorise le Maire à signer le protocole de programmation pluriannuel du projet de rénovation urbaine d'Aubervilliers/Quartiers Nord ainsi que toute autre pièce afférente.

QUESTION N° 44 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 19 bis rue des Gardinoux : acquisition du lot n° 39 appartenant à M. et Mme DOS SANTOS TEIXEIRA.

A l'unanimité.

Décide d'acquérir le lot n° 39 (bâtiment C) situé 19 bis rue des Gardinoux à Aubervilliers, cadastré Q n° 12, appartenant à M. et Mme DOS SANTOS TEIXEIRA Rodrigues.

Effectue l'acquisition au prix de 2.335 €, valeur libre de toute occupation.

Autorise le maire à signer l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

QUESTION N° 45 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC du Pont Tournant. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL) présenté par la SEM Plaine Commune Développement pour l'année 2006.

A la majorité des membres du conseil, Mme Giulianotti s'étant abstenue.

Approuve le Compte Rendu Annuel à la Collectivité présenté par la SEM Plaine Commune Développement, pour la ZAC du Pont Tournant comprenant l'état des dépenses et des recettes arrêté au 31 décembre 2006, le bilan prévisionnel et le plan prévisionnel de trésorerie.

QUESTION N° 46 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC du Pont Tournant. Avenant n°27 à la convention de concession d'action d'aménagement conclue le 19/12/1991.

A la majorité des membres du conseil, Mme Guilianotti s'étant abstenue.

Approuve l'avenant n°27 à la Convention de Concession d'Actions d'Aménagement de la Plaine Saint-Denis et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

Prend acte de la participation financière de la Commune inscrite au bilan prévisionnel de l'opération ZAC du Pont Tournant pour un montant de 252 506 € HT.

QUESTION N° 47 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : catégorie B : indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S).

A l'unanimité.

Applique à compter du 1^{er} mars 2008, les modalités du décret n°2007-1630 du 19 novembre 2007 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) aux agents titulaires ou non titulaires de catégorie B de la commune à savoir la possibilité de percevoir les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) au delà de l'indice brut 380.

QUESTION N° 48 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : centre municipal de santé : renouvellement d'un contrat passé à compter du 1er mars 2005 avec Madame BOKOBSA-TAIEB Martine, engagée en qualité de médecin spécialisé en dermatologie.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le Maire à proroger à compter du 1^{er} mars 2008, pour une durée indéterminée, dans les conditions fixées par l'article 15 paragraphe II de la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005, le

contrat réglementaire passé depuis le 1^{er} mars 2005 avec Madame BOKOBSA-TAÏEB Martine, médecin spécialisé en dermatologie.

Dit que la rémunération de cet agent non titulaire sera calculée sur la base suivante : 75,94 € les 2 heures, taux fixé au 1^{er} février 2007, cette valeur suivra l'évolution de l'indice « 100 » de la fonction publique et en subira les revalorisations de façon automatique.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat de renouvellement.

QUESTION N° 49 - RAPPORTEUR Sylvain ROS

OBJET : Enquêtes publiques relatives aux installations classées concernant la société "SCIA Le Parc du Millénaire" pour les équipements à installer aux bâtiments 1 et 2, 35 rue de la Gare à Paris 19^{ème}

A l'unanimité.

Décide de donner un avis favorable à cette demande d'autorisation présentée par la société « SCIA Le Parc Millénaire », sous réserve du respect dans le temps des :

- normes techniques d'entretien et de maintenance de l'ensemble des installations,
 - réglementations portant sur les installations classées, l'hygiène et la salubrité publique.
-

QUESTION N° 50 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Attribution d'un acompte sur la subvention 2008 à l'Association Logement Jeunes 93

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» et Mme Giulanotti s'étant abstenus.

Autorise le maire à verser dans l'attente du vote du budget primitif 2008, un acompte de 150.000 Euros à l'Association Logement Jeunes 93 sur sa subvention au titre de l'exercice 2008 .

QUESTION N° 51 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Débat D'orientation Budgétaire

A débattu sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2008, sur la base d'un rapport remis aux conseillers municipaux. Ce débat ne donne pas lieu à vote.

RAPPORTEUR Jacqueline SANDT

OBJET : Présentation des rapports d'activité de l'année 2006 relatifs aux délégations de service public des marchés d'approvisionnement (Centre/Montfort/Quatre Chemins).

Prend acte des rapports d'activités établis pour l'année 2006 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement (Centre Monfort et Quatre Chemins).

RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Rapport sur l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités sur les actions menées en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et les moyens affectés au titre de l'année 2007

Prend acte de la présentation du rapport 2007 sur l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités, sur les actions menées en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et les moyens affectés au titre de l'année 2007.

RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Présentation du rapport annuel de la commission communale d'accessibilité pour les personnes handicapées - Année 2007

Donne acte de la présentation du rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées pour l'année 2007, et autorise sa diffusion auprès des destinataires mentionnés dans l'article 46 de la loi 2005-102.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 h 03